



# GYMNASTIQUE



## DOSSIER DE PRESSE

*Championnat du Puy-de-Dôme de Gymnastique Artistique Féminine par équipes  
Les 23 et 24 mars 2019*

# CHAMPIONNAT DU PUY-DE-DÔME GAF PAR ÉQUIPES

Le championnat du Puy-de-Dôme Gymnastique Artistique Féminine par équipes se déroulera, en salle de Basket N°1, le samedi 23 mars de 13h30 à 20h15, et le dimanche 24 mars de 9h00 à 18h30, en présence de Claude Beyssene, Président du Comité Départemental de Gymnastique et de Joëlle Sarrazin, Présidente de la section Gymnastique de l'ASM. Deux palmarès auront lieu le samedi, le premier à 17h50 et le second à 20h10. Deux palmarès se tiendront également le dimanche, l'un à 13h10 et l'autre à 18h30.

Il réunira plus de 300 gymnastes, âgées de 7 à 14 ans et plus qui devront concourir, par équipe de cinq, au maximum, sur les quatre agrès (saut, barres, poutre, sol).

## LA SECTION GYMNASTIQUE DE L'ASM

Créée en 1911, la section Gymnastique de l'ASM s'articule autour de quatre pôles :

- **LE BABY GYM**, pour les enfants de **15 mois à 6 ans** (mixte),
- **LA GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE**, à partir de **6 ans** (féminine),
- **LE TEAM GYM**, à partir de **12 ans** (mixte),
- **LA GYM SENIOR**, à partir de **50 ans** (mixte).



Dans une salle de 800 m<sup>2</sup>, située à La Gauthière, les pratiquants peuvent s'entraîner tous les jours, excepté le dimanche, selon une grille horaire définie par l'encadrement technique, sur de nombreux agrès dont 4 poutres, 3 barres asymétriques, 1 barre fixe, 1 praticable dynamique, 1 piste gonflable, 1 piste d'acrobatie, 2 tables de saut, 1 fosse de réception, des modules baby gym. Des horaires aménagés, de la primaire (CE1/CM2) au collège, sont proposés, après une sélection en fonction des aptitudes gymniques. Encadrés par deux coaches sportifs à plein temps, et un à mi-temps, ainsi que 18 bénévoles diplômés par la

Fédération Française de Gymnastique, les licenciés peuvent pratiquer non seulement pour se faire plaisir mais aussi dans un objectif compétitif.

Ils sont aujourd'hui **410 licenciés dont 366 femmes et 44 garçons** (baby gym/seniors/encadrement).

La section gymnastique est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique. Elle est également certifiée **Label Qualité Club** (renouvelé en 2018) et labélisée **Baby Gym** (renouvelé en 2018 également). Attribués pour 4 ans, ces deux labels sont un gage de qualité de la section ASM Gymnastique.

## PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

Les programmes compétitifs sont imposés par la Fédération Française de Gymnastique. Pour les compétitions « équipe », il existe deux niveaux :

### Niveau Performance

National à partir de 10 ans  
Régional pour les 8/9ans\*

### Niveau Fédéral

Fédéral A  
Fédéral A1 (finalité régionale)\*  
Fédéral B\*

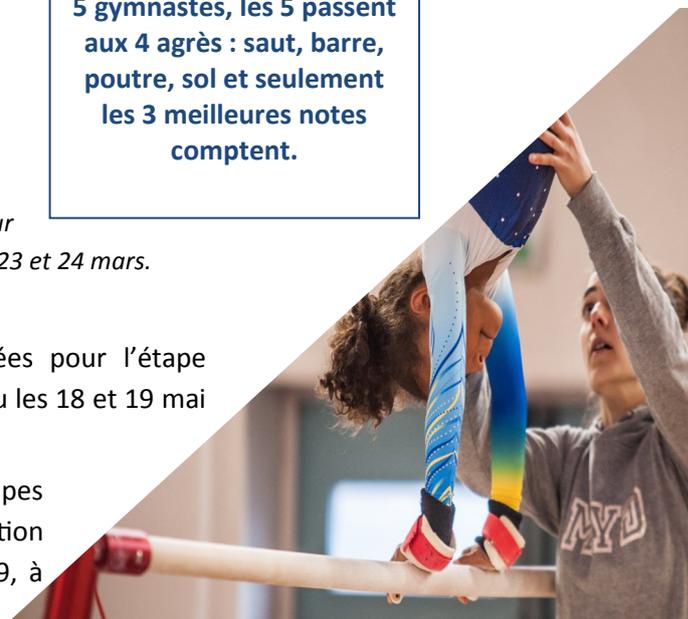
\* Le niveau fédéral ainsi que le niveau performance (régional pour les 8/9ans) sont en compétition à La Gauthière, le week-end des 23 et 24 mars.

Dans les catégories :

**FÉDÉRALE A1 ET B**, toutes les équipes seront qualifiées pour l'étape suivante : la compétition interdépartementale qui aura lieu les 18 et 19 mai 2019, à Bellerive-sur-Allier.

**RÉGIONAL 8/9 ANS**, seules les trois premières équipes seront qualifiées pour l'étape suivante : la compétition interdépartementale qui aura lieu les 18 et 19 mai 2019, à Bellerive-sur-Allier.

L'équipe est composée de 5 gymnastes, les 5 passent aux 4 agrès : saut, barre, poutre, sol et seulement les 3 meilleures notes comptent.



## PRÉSENTATION DE LA GAF ET DES 4 DISCIPLINES ASSOCIÉES

La **G**ymnastique **A**rtistique **F**éminine se pratique sur 4 agrès : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol. La pratique de ces 4 agrès en fait une discipline très complète.



### LE SAUT

**Dynamisme et acrobatie**

Hauteur (point max) :  
1,25 m



**LES BARRES  
ASYMETRIQUES**  
**Force et agilité**

Hauteur barre supérieure :  
2,50 m  
Hauteur barre inférieure :  
1,70 m



### LE SOL

**Acrobatie, élégance et dynamisme**

Dimensions : 12 x 12 m



### LA POUTRE

**Equilibre et élégance**

Largeur : 10 cm  
Longueur : 5 m  
Hauteur du sol : 1,25 m

## ZOOM SUR LES JUGES ET LES PRINCIPES DE NOTATION

La section profite de cette occasion pour mettre sur le devant de la scène les juges Club, tous bénévoles, sans lesquels la compétition ne pourrait pas avoir lieu. Souvent dans l'ombre, ils sont pourtant les garants du bon fonctionnement du Club. Sur chaque compétition, la Fédération Française de Gymnastique impose la présence de juges des clubs participants.

En gymnastique, comme dans les autres sports, le jugement est très complexe. Il demande une formation rigoureuse et une mise à niveau régulière. Un diplôme fédéral valide ces compétences.

L'ASM a comme ligne directrice de former tous les ans de nouveaux juges. Il est en effet important que nos entraîneurs connaissent les règles de jugement. C'est pourquoi ils sont tous des juges officiels.

La section a la chance d'avoir des mamans de gymnastes engagées dans ce domaine. Elles sont aujourd'hui trois à avoir passé le premier niveau de jugement le plus simple (juge 1). C'est un réel investissement personnel. Il faut être rigoureux, disponible et capable d'adapter son jugement en fonction du niveau de pratique. C'est également un investissement conséquent pour le club, les formations représentant un coût non négligeable.

### Il existe 5 niveaux de juges

**Juge 1** : juge premier niveau de compétition

**Juge 2** : juge arbitre sur le premier niveau de compétition

**Juge 3** : juge niveau national

**Juge 4** : juge arbitre national

**Juge 5** : juge niveau international



Au minimum, deux juges établissent la notation des mouvements effectués par les gymnastes sur chaque agrès, en fonction d'un code de pointage.

- Le juge arbitre détermine la note de départ (somme des éléments présentés\*)
- Les juges club notent l'exécution (somme des fautes observées).

\*exemple : au sol, une roue ou un équilibre valent 1 point



# TÉMOIGNAGES

« L'Association Sportive Montferrandaise est très heureuse de se voir confier par Le Comité Départemental de la Fédération Française de Gymnastique le championnat départemental de gymnastique féminine équipe Fédéral A1, Fédéral B et niveau régional 8/9 ans.

Les bénévoles (membres du bureau, coaches, parents, amis.....) sont la force de notre club depuis de nombreuses années. Ils s'attacheront, avec enthousiasme, à réserver le meilleur accueil durant ce weekend de compétition aux gymnastes, à leurs familles et au public.

La section gymnastique de l'ASM remercie les coaches pour leur disponibilité.

Un bravo particulier à toutes les gymnastes ainsi qu'à leurs parents, jouant un rôle important dans un esprit sportif et convivial. Nous souhaitons à tous une très bonne compétition ».

**JOËLLE SARRAZIN, PRÉSIDENTE DE LA SECTION GYMNASIQUE ASM**

C'est sans aucune hésitation que le Comité Départemental de Gymnastique a confié l'organisation de cette compétition féminine par équipes au club de l'ASM.

Nous connaissons le savoir-faire et le sérieux de ce club qui, doté du label petite enfance et du label qualité, se trouve ainsi l'un des piliers incontournable de notre structure départementale.

Club qui réalise des prouesses nationales et fait briller les couleurs du département avec de nombreux podiums répartis sur les disciplines féminines et team gym.

Fort de ces 410 licenciés, et connaissant le dynamisme et le perfectionnisme de Joëlle Sarrazin, sa présidente, et de son équipe, le Comité Départemental est assuré que tout sera mis en œuvre pour assurer une parfaite réussite de ce grand week-end gymnique.

**CLAUDE BEYSSEN, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASIQUE**

## PROGRAMME DE LA COMPÉTITION :

**Le samedi 23 mars de 13h30 à 20h15, 27 équipes seront en compétition dont 4 du Club :**

Fédérale A1 équipe 10-13 ans (équipe 1) - passage de 13h30 à 14h40

Fédérale A1 équipe 10-13 ans (équipe 2) - passage de 14h40 à 15h50

Fédérale A1 équipe 10-11 ans (équipes 2 et 3) - passage de 15h50 à 17h00

Fédérale A1 équipe 10-13 ans (équipe 2) - passage de 17h00 à 17h50

**Le dimanche 24 mars de 9h00 à 18h30, 37 équipes seront en compétition dont 5 du Club :**

Fédérale A1 équipe 7-8 ans - passage de 11h à 11h50

Régionale 8-9 ans - passage de 11h50 à 13h10

Fédérale B7-9 ans (équipe 1) - passage de 15h20 à 16h30

Fédérale B7-9 ans (équipe 3 et équipe 2) - passage de 16h30 à 17h40



### Relations presse :

Corinne Cazabonne : 06 70 54 80 21

Marie-Luce Bozom : 06 15 15 63 20

[www.asm-omnisports.com](http://www.asm-omnisports.com)

[www.facebook.com/ASMOmnisports63](https://www.facebook.com/ASMOmnisports63)

